

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 février 2020

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC1038

présenté par
Mme Bergé, rapporteure

ARTICLE 28

Au début de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« Rend compte »,

les mots :

« Un bilan ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.